REPÈRES CHRONOLOGIQUES

La colonisation du Rwanda

1885
Partage de l'Afrique entre les puissances européennes (conférence de Berlin). Attribution du Rwanda (règne de Mutara II Rwogera) à l'Empire allemand.

1900
Fondation de la première mission catholique par les Pères blancs à Save. Administration indirecte du royaume par les Allemands qui ouvrent une résidence.

1916
Guerre mondiale, attaque de Shangi par les troupes belges. Passage du Rwanda sous occupation belge.

1924
Mandat de tutelle accordé à la Belgique par la Société des Nations (mandat confirmé par l'ONU en 1946).

1930-32
Début d'une politique d'épuration et de remodelage des pouvoirs coutumiers, menée par le gouverneur Voisin. Déposition par les Belges du Mwami Musinga, opposé à l'Église. Intronisation de son fils Mutara III Rudahigwa, catholique.

1954
Nomination de Grégoire Kayibanda, ancien séminariste, au poste de rédacteur en chef de *Kinyamateka*, édité dès 1933 par les Pères blancs. Affirmation des orientations nationalistes de Mutara III Rudahigwa.

1955
Nomination de Mgr Perraudin, prélat d'origine suisse, au poste de vicaire apostolique de Kabgayi, puis d'archevêque de Kigali, avec Kayibanda pour secrétaire particulier.

1957
Publication du *Manifeste des Bahutu* avec l'aide intéressée de l'Église catholique. Désignation du Tutsi comme une «*race minoritaire étrangère*» (venue d'Abyssinie) qui exploite les «*authentiques Rwandais*» que sont les Hutu. Aide des Pères blancs et du Mouvement ouvrier chrétien belge à la «révolution hutu».

La première République hutu

1958
Fondation du Parti du mouvement de l'émancipation des Bahutu (Parmehutu) par Kayibanda.

1959-60
Mort suspecte du Mwami Mutara Rudahigwa. Début de la «révolution sociale», lancée, appuyée et supervisée par l'Église, l'armée et l'administration coloniale. Massacres de la «Toussaint rwandaise» : des dizaines de milliers de Tutsi sont tués, leurs biens pillés et leurs maisons brûlées. Regroupement d'une partie des rescapés dans des camps au sud-est du pays, fuite d'une autre partie vers les pays limitrophes.

1960
Coup d'État de Gitamara : proclamation de la République par Kayibanda, sous contrôle de l'administration belge.

1961
Élections et victoire du Parmehutu. Massacre et exode de

milliers de Tutsi. La mention de l'ethnie, instituée par l'administration coloniale sur la carte d'identité, devient obligatoire sur les pièces administratives.

1962

Indépendance de la République rwandaise. Triomphe d'une «*révolution sous tutelle*» ou «*assistée*», selon le gouverneur Harroy. Premiers raids de réfugiés tutsi entraînant des représailles massives, organisées en présence de l'armée coloniale belge : plusieurs milliers de morts parmi la population civile tutsi prise en otage.

1963

Orchestration par Kayibanda du «petit génocide» de Gikongoro : plusieurs dizaines de milliers de victimes. Fuite de 200 000 Tutsi vers l'Ouganda, le Zaïre et le Burundi. Bertrand Russel déclare qu'il s'agit «*du massacre le plus horrible et le plus systématique depuis l'extermination des Juifs par les nazis*». Dissimulation du drame par les autorités rwandaises, la tutelle belge et la hiérarchie catholique.

1964

Consolidation du pouvoir du Parmehutu : élimination des opposants, instrumentalisation des pogromes antitutsi en représailles contre les incursions de réfugiés. Poursuite de l'exode des Tutsi dans les pays voisins. Création de zones de relégation pour les Tutsi (Nyamata et Rukumbeli).

1965

Élection présidentielle : Kayibanda obtient 98% des voix. Le Parmehutu devient un parti unique sans opposition. Accès à l'armée et la police exclusivement réservés aux Hutu, particulièrement ceux du Sud.

La seconde République hutu

1973

Février : nouvelles vagues de persécutions antitutsi, animées par des «Comités de salut public» dirigés par un Père blanc, le Père Naveau. Pogromes sanglants. Expulsion des Tutsi de l'administration et de l'éducation. Épuration ethnique des élèves du secondaire et des étudiants de l'université nationale de Butare.

Juillet : **prise du pouvoir par Juvénal Habyarimana à l'issue d'un coup d'État militaire.** Pouvoir accaparé par la faction nordiste de l'armée. Assassinat de plus d'une cinquantaine de membres de l'administration et du gouvernement.

1974

Mort de Kayibanda dans sa prison, des suites de mauvais traitements et/ou d'empoisonnement. Quadrillage du pays par la police et l'armée, transformées en garde prétorienne. Habyarimana reprend à son compte la politique ethnique de son prédécesseur.

1975

Signature d'un accord d'assistance militaire entre le président français Giscard d'Estaing et Habyarimana, à l'occasion d'un safari mémorable. Fourniture d'une aide en armement par la France, à hauteur de 4 millions de francs par an.

Monopolisation des responsabilités politiques et économiques par les ressortissants hutu des préfectures du Nord de Gisenyi et Ruhengeri.

1978

Adoption d'une nouvelle constitution. Intégration de chaque Rwandais, dès sa naissance, au parti unique, le Mouvement

républicain national pour le développement (MRND). Élection de Habyarimana avec plus de 99 % des voix.

1979

Création de la *Rwandese National Union* (*Ranu*) par des réfugiés tutsi au Kenya (qui deviendra en 1987 le Front patriotique rwandais – FPR).

Octobre 1980

80 000 réfugiés tutsi, expulsés d'Ouganda par le régime de Milton Obote, sont refoulés à la frontière rwandaise par Habyarimana.

1981

Engagement de nombreux jeunes réfugiés tutsi dans les rangs du *National Resistance Movement*, la rébellion de Yoweri Museveni en Ouganda.

1982

Introduction de Jean-Christophe Mitterrand, fils du Président, à la cellule franco-africaine de l'Élysée qu'il dirigera peu après et jusqu'en 1992. Relation de ce dernier avec le fils du président rwandais, Jean-Pierre Habyarimana.

1988-89

Réélection de Habyarimana avec 99,9 % des voix. Refus d'accueillir les réfugiés tutsi. Naissance et développement d'une opposition démocratique dynamique et courageuse. Amplification de la crise : corruption, arrestations arbitraires, sévices. Multiplication des arrestations d'opposants hutu du Sud.

L'opposition au régime Habyarimana

1989

Assassinat, par des agents de la « Sûreté nationale », de la députée Nyiramutarambirwa, qui s'était opposée à la politique des quotas, ainsi que de journalistes, dont le directeur du journal catholique *Kinyamateka*.

1990

Soutien de l'opposition armée du FPR à l'opposition intérieure sudiste et démocratique au régime d'Habyarimana.

Octobre : première attaque du FPR depuis l'Ouganda.

Arrestation de 10 000 Tutsi et opposants hutu à Kigali.

Opération *Noroît* : le 4 octobre, intervention française dans le conflit, sur décision de François Mitterrand. Envoi sur le front d'une compagnie (150 hommes) du 2ème Régiment étranger de parachutistes (REP) stationnée en République Centrafricaine, suivi de l'aide des Belges et des Zaïrois. Par la suite, envoi de 450 hommes supplémentaires. Envoi de 3 000 hommes de la Division spéciale présidentielle du maréchal Mobutu, dont les excès criminels obligent à négocier un retour accéléré.

8 octobre : massacres par représailles de la population civile tutsi (Bahima) du Mutara (un millier de victimes). Présentation des tueries comme un « *travail collectif respectable* » (*umuganda*) par les autorités.

11-13 octobre : massacre de Tutsi dans la commune de Kilibira.

Fin octobre : appui des troupes françaises repoussant le FPR en Ouganda.

Début de la guérilla.

Retrait rapide du Rwanda de la part de la Belgique, suite à un vif débat au parlement. Maintien des seules troupes françaises. Suivi attentif de la situation militaire par François Mitterrand, même pendant ses déplacements.

Novembre : accord, par la France, d'un prêt de 84 millions de francs « *pour le développement* », en réalité pour l'achat d'armements.

Décembre : accord, par la Caisse centrale de coopération économique de Paris, d'un autre prêt au Rwanda de 49 millions de francs « *pour la réalisation de divers projets* ».

Diffusion du texte dit des « Dix commandements du Hutu », dans la revue *Kangura*, notoirement soutenue par l'*akazu*. Photo de Mitterrand en quatrième de couverture, avec en légende le dicton : « *Les vrais amis, on les rencontre dans les difficultés* ».

1991

Janvier : implantation du FPR dans la région de Byumba, nord-est du Rwanda, et libération de plus de 1 000 prisonniers politiques de la prison de Ruhengeri, fief d'Habyarimana. Intervention d'un détachement français.

Affirmation par l'ancien membre des « escadrons de la mort » Janvier Africa d'avoir été formé durant quatre mois, à partir de février 1991, par les militaires français.

Janvier-février : **massacre de 2 000 Tutsi Bagogwe en représailles.** Organisation, à l'instigation du gouvernement Habyarimana (par le bourgmestre de Kinigi), de massacres à caractère génocidaire [1].

Avril : le général Christian Quesnot devient chef d'état-major particulier de François Mitterrand. Le général Jean-Pierre Huchon est son adjoint.

1 – Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), «Rwanda. Violations massives et systématiques des droits de l'Homme depuis le 1er octobre 1990», février 1993.

Participation d'officiers français aux interrogatoires « musclés » de prisonniers FPR [2].

Cessez-le-feu avec le FPR.

Conférence de Dar es-Salaam (Tanzanie) sur le droit au retour des réfugiés.

Modification de la constitution, reconnaissance du pluripartisme et de la liberté de la presse. Apparition de plusieurs partis d'opposition.

1992

8 janvier : manifestation de l'opposition à Kigali (100 000 personnes), à Gitarama et à Butare.

15 janvier : seconde grande manifestation à Kigali.

Le lieutenant-colonel Chollet, détaché par la Mission militaire de coopération auprès d'Habyarimana, dirige et réorganise l'armée rwandaise.

Contact de Paul Barril avec les extrémistes hutu de l'*akazu*.

Création de la Coalition pour la défense de la République (CDR), rassemblant les ultra hutu et distillant ouvertement un racisme antitutsi meurtrier.

Mars : **nouveau massacre à Kibilira.**

Massacre des Tutsi dans le Bugesera, au sud du Rwanda. Appel au massacre par Radio-Rwanda.

Avril : gouvernement de compromis MRND-opposition (sans le FPR) dirigé par Dismas Nsengaremye.

Organisation des jeunesses du MRND en milice : les *Interahamwe*. Certains sont formés par des militaires français.

Juin : rencontres de Bruxelles. Prise de contact, à Bruxelles,

2 – Selon Maître Éric Gillet, de la FIDH.

puis à Paris, entre l'opposition démocratique et le FPR. Création d'un front commun en faveur des accords de paix.

Les accords d'Arusha

Juillet : accord de cessez-le-feu à Arusha (Tanzanie).

Début août : **mise en place, à Arusha, des fondations pour un état de droit.** Entente entre le gouvernement et le FPR pour l'établissement d'un gouvernement transitoire pluraliste.

Fin août : **massacres de Tutsi dans la région de Kibuye**.

« Couverture », par le Crédit lyonnais, d'un contrat égyptien de 6 millions de dollars de fourniture d'armes au Rwanda. Livraison au Rwanda pour 86 millions de dollars d'armes par an, par la manufacture d'armes sud-africaine Armscor, entre 1990 et 1993.

Octobre : dénonciation, par le sénateur belge Kuypers, du rôle des « escadrons de la mort » (les « réseaux zéro ») et de la politique raciste du régime Habyarimana.

Novembre : discours du président Habyarimana aux militants du MRND dénonçant le « *chiffon de papier* » des premiers accords d'Arusha. Léon Mugesera, membre du bureau politique du MRND, prône la liquidation des Tutsi.

Pogromes de Tutsi et d'opposants hutu dans la région de Gisenyi, région natale de Habyarimana.

1993

Janvier : **signature du protocole des accords d'Arusha** sur le maintien de l'état de droit, la fin des massacres, la constitution d'un gouvernement de transition à base élargie incluant le FPR.

Février : nouvelle offensive du FPR pour faire cesser les massacres et mettre en œuvre les accords. Arrêt de l'offensive devant Kigali grâce à l'appui français. Envoi par la France de deux compagnies supplémentaires au Rwanda.

Engagement du capitaine Paul Barril par le ministre rwandais de la Défense, pour l'« *opération insecticide* ».

Enquête internationale sur les massacres. Affirmation par l'un des membres de cette commission, Jean Carbonare, d'avoir vu des instructeurs français dans le camp de Bigogwe, où « *l'on amenait des civils par camions entiers. Ils étaient torturés et tués.* » Dénonciation, par la commission, des pratiques de génocide au Rwanda et de la responsabilité au plus haut niveau des autorités rwandaises dans ces massacres.

25 février au 2 mars : **rencontres de Bujumbura**, entre le FPR et les autres partis d'opposition.

28 février : visite du ministre français de la Coopération Marcel Debarge à Kigali. Appel à un « *front commun* » contre le FPR.

Organisation par Habyarimana d'une réunion entre le MRND, la CDR et les extrémistes antitutsi des partis MDR, PSD, PL et PDC, approuvant la présence française et appelant la population à « *la défense civile du pays* ». Création de la mouvance *Hutu Power* à la suite de cette réunion.

Mars : conclusion d'un nouvel accord de cessez-le-feu à Dar es-Salaam entre le gouvernement rwandais et le FPR, prévoyant la reprise des pourparlers d'Arusha et le départ des troupes étrangères (françaises). Adoption de la résolution 852 du Conseil de sécurité de l'ONU, visant à mettre en place une force internationale d'interposition. Début du retrait des troupes françaises. Retour du FPR sur ses positions d'avant février 1993.

Avril : le général Huchon est placé à la tête de la Mission militaire de coopération.

Mai : conclusion de nouveaux accords à Arusha, prévoyant la constitution d'une armée nationale unifiée.

Juin : mise en place du gouvernement de transition d'Agathe Uwilingiyimana.

Août : **signature des accords d'Arusha.**

Début des émissions racistes et incendiaires de la Radio Télévision Libre des Mille Collines (RTLM).

Octobre : retrait des troupes françaises. Mise en place de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), dirigée par le brigadier-général Roméo Dallaire.

Novembre : arrivée du bataillon belge, comptant 450 hommes au lieu des 800 attendus.

27 décembre : la MINUAR compte 1 260 militaires.

Le génocide des Tutsi

1994

21 janvier : interception à Kigali, par la MINUAR, d'un avion-cargo qui avait chargé à Châteauroux (France) des munitions pour les Forces armées rwandaises (FAR).

Blocage des accords d'Arusha : refus de la faction présidentielle *Hutu Power* de mettre en place un gouvernement de transition élargi au FPR.

Février : assassinat du leader du PSD Félicien Gatabazi. Lapidation de Martin Bucyana, le dirigeant de la CDR, en guise de représailles. Violences faisant plusieurs dizaines de morts.

Onze militaires français du Département d'assistance militaire à l'instruction (DAMI), en civil, sont identifiés à Kigali. Ils avaient officiellement quitté le Rwanda en décembre 1993.

Présence à Kigali de Paul Barril.

Mars : arrivée des 800 militaires du contingent ghanéen de la MINUAR qui compte alors 2 508 hommes provenant de 22 pays.

29 mars : tenue à Kigali d'une réunion présidée par le chef d'état-major des FAR, pour préparer et organiser, sous la responsabilité de l'armée, l'élimination des « infiltrés » (les Tutsi) et des « traîtres » hutu.

4 avril : lors d'une réception à la MINUAR, le colonel Bagosora déclare que les accords d'Arusha « *n'offrent aucune garantie* » et parle d'exterminer tous les Tutsi [3].

6 avril, 20 h 30 : destruction de l'avion transportant Habyarimana et le président du Burundi Cyprien Ntaramira.

En moins d'une heure, installation de barrages aux grands carrefours de Kigali. Les rues de la capitale s'encombrent de cadavres. La garde présidentielle interdit à la MINUAR de se rendre sur les lieux de l'attentat. Le commandant français De Saint-Quentin y a accès.

Le colonel Bagosora, omniprésent, lance et supervise les tueries.

7 avril : assassinat par la garde présidentielle de Agathe Uwilingiyimana, de plusieurs ministres et responsables hutu démocrates, ainsi que des dix Casques bleus belges qui assuraient leur protection.

Paul Barril réside à l'ambassade de France à Kigali.

3 – Cf. Filip Reyntjens, *Rwanda. Trois jours qui ont fait basculer l'Histoire*, Institut africain-CEDAF/L'Harmattan, 1995.

Début du massacre systématique des Rwandais tutsi, de ceux qui les protègent et des partisans d'une politique de conciliation nationale.

8 avril : extension du génocide hors de Kigali : massacres dans les paroisses de Zaza (10 et 12 avril), Kanzenze (11 avril), Kabarondo (13 avril), Nyarubuye (14 avril), Kibungo (15 avril)…

9 avril : envoi de troupes à Kigali par la France (opération *Amaryllis*) et la Belgique (opération *Silverback*) pour l'évacuation des expatriés et des Occidentaux. Les soldats belges, contrairement aux Français, évacuent quelques Tutsi.

Agathe Habyarimana, épouse du Président, dont la famille est au cœur du dispositif génocidaire, et plusieurs personnages centraux du *Hutu Power* sont évacués sur Paris et pris en charge par le gouvernement français.

Destruction précipitée à l'ambassade de France de toutes les archives sur ordre de l'ambassadeur, Jean-Michel Marlaud. L'ambassade accueille le personnel politique de l'ancien régime, mais les Tutsi menacés d'extermination sont abandonnés à leur sort, y compris le personnel de l'ambassade et des services culturels français.

Constitution du Gouvernement intérimaire rwandais (GIR) à l'ambassade de France et au ministère de la Défense, sous la houlette de l'ambassadeur Marlaud et du colonel Bagosora.

12 avril : offensive à Kigali des forces du FPR.

16 avril : **l'opération *Amaryllis* prend fin. Organisation du génocide dans la nuit rwandaise à travers tout le pays.**

19 avril : discours du président du GIR, Théodore Sindikubwabo, en voyage à Butare, invitant la population à se « *mettre au travail* ». Début des massacres à Butare.

21 avril : la France vote au Conseil de sécurité de l'ONU la réduction du nombre de Casques bleus de la MINUAR (qui passe de 2 700 à 450).

21-25 avril : massacres à l'hôtel Ibis et à l'hôpital de Butare.

Fin avril : le représentant de la France au Conseil de sécurité, Jean-Bernard Mérimée, s'oppose à ce que celui-ci qualifie de « génocide » les massacres perpétrés contre les Tutsi.

Le ministre des Affaires étrangères du gouvernement génocidaire, Jérôme Bicumumpaka, et le représentant de la CDR, Jean-Bosco Barayagwiza, sont reçus à l'Élysée et à Matignon.

Entretien au ministère de la Coopération à Paris de l'adjoint du chef d'état-major des FAR avec le général Huchon. Fourniture par celui-ci d'un matériel de communication cryptée pour maintenir le contact entre les FAR et Paris. Promesse d'une aide militaire. Huchon prodigue des conseils pour « *retourner l'opinion* » en faveur du camp génocidaire.

17 mai : malgré l'opposition de la France, vote par le Conseil de sécurité du déploiement de 5 500 Casques bleus et d'un embargo sur les armes au Rwanda.

Message du deuxième secrétaire de l'ambassade du Rwanda au Caire annonçant au GIR la livraison de 35 tonnes d'armes. Ce document mentionne une transaction faite à Paris.

22 mai : prise de l'aéroport de Kigali par le FPR.

Avril-juin : ravitaillement des FAR en armes et munitions par des avions atterrissant à Goma au Zaïre. Livraisons payées par la France, selon plusieurs sources.

Fin mai : réunion à huis clos à Paris des ambassadeurs des pays d'Afrique francophone « amis de la France », incitant les dirigeants français à s'opposer à la « déstabilisation » du Rwanda par le FPR.

L'opération Turquoise

Recul des FAR devant le FPR.

11 juin : Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, déclare que la communauté internationale devra prendre de nouvelles initiatives si les combats et les exactions se poursuivent au Rwanda.

13 juin : prise de Gitarama par le FPR. Installation du gouvernement génocidaire à Gisenyi, à la frontière zaïroise.

16 juin : Alain Juppé parle de « génocide » et annonce l'imminente intervention militaire française, **l'opération *Turquoise***. Le projet de François Mitterrand d'envoi de parachutistes français sur Kigali est empêché par Balladur et les membres plus prudents de l'exécutif de cohabitation[4].

22 juin : autorisation par le Conseil de sécurité d'une intervention humanitaire, sur proposition de la France.

Condamnation de l'intervention française par le FPR et les partis de l'opposition démocratique, notamment par le Premier ministre désigné par les accords d'Arusha, Faustin Twagiramungu.

23 juin : entrée officielle des forces françaises au Rwanda par Cyangugu.

27 juin : Paul Barril affirme, sur France 2, que l'attentat contre Habyarimana serait l'œuvre du FPR avec la complicité de militaires belges.

28 juin : publication du rapport des Nations unies (par René Degni-Segui) établissant la réalité du génocide des Tutsi.

4 – Selon Jacques Baumel, vice-président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale.

4 juillet : refoulement des FAR de Kigali et de Butare.

Création par *Turquoise* d'une « Zone humanitaire sûre » au Sud-Ouest, où se réfugient les responsables du génocide et les populations qu'ils contrôlent. Poursuite dans cette zone du massacre des Tutsi survivants.

14 juillet : prise de Ruhengeri par le FPR.

Les FAR en déroute fuient au Zaïre grâce à un couloir ouvert par l'opération *Turquoise*.

Afflux de deux millions de Hutu au Kivu (Zaïre). Début de l'épidémie de choléra parmi les populations conduites à Goma au Zaïre.

17 juillet : prise de Gisenyi par le FPR, qui déclare la fin de la guerre.

Formation d'un gouvernement d'union nationale à Kigali, comprenant des membres du FPR et des survivants de l'opposition démocratique.

Durant l'opération *Turquoise*, aucune interpellation des responsables ayant localement organisé les massacres n'a été faite par les militaires français. Le chef des FAR, le général Augustin Bizimungu, est vu à Goma dans un véhicule de l'armée française.

Des militaires français dissuadent les officiers des FAR désireux de rallier le gouvernement d'union nationale à Kigali.

21 août : **fin de l'opération *Turquoise*. Réorganisation des FAR qui ont rejoint le Zaïre et bénéficient de l'aide de Mobutu.** Présence d'environ 500 militaires français au Zaïre jusqu'à la fin septembre.

Au Rwanda, le fichage ethnique est supprimé sur les cartes d'identité et dans tous les fichiers.

La guerre de basse intensité contre le Rwanda

Utilisation des camps d'exilés hutu à la frontière du Rwanda comme base armée des ex-FAR et camps d'entraînement. Les camps sont contrôlés par les anciens militaires et miliciens rwandais, ainsi que les anciens responsables politiques. Ils empêchent le rapatriement des réfugiés, estimés à près de deux millions. Dans les camps, de nombreux intellectuels, journalistes, cadres d'ONG locales impliqués dans le génocide sont employés par les agences humanitaires.

Début octobre : Mathieu Ngirumpaste, président du MRND et responsable des miliciens *interahamwe*, annonce à l'AFP son retour d'un voyage en France.

Début novembre : Jérôme Bicumumpaka, « ministre des Affaires étrangères » du GIR en exil au Zaïre, déclare avoir été de nouveau officiellement reçu en France.

« *Herman Cohen* [ancien sous-secrétaire d'État des Affaires africaines sous le président Bush, ami de Jacques Foccart] *s'engage personnellement* […] *à obtenir à la position française le soutien des États-Unis* » (Gérard Prunier).

8 et 9 novembre : sommet franco-africain de Biarritz. Refus de François Mitterrand d'inviter le Rwanda.

9 novembre : création du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) par le Conseil de sécurité de l'ONU.

21 novembre : déclaration du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali : « *Il y a des raisons de croire que ces éléments* [les ex-FAR] *préparent une invasion armée du Rwanda.* »

23 septembre : manchette de *Libération* divulgant le « rapport Gersony », accusant le FPR d'avoir massacré 30 000 civils dans la région de Byumba, au moment où une opération de rapatriement massif des réfugiés est envisagée par le Haut commissariat aux réfugiés (HCR). Report immédiat de l'opération [5].

25 novembre : face à l'indignation croissante, Paris, qui bloquait l'aide financière au nouveau régime de Kigali, accepte que l'Union européenne accorde un premier soutien de 67 millions d'Écus.

1995

Intégration dans les rangs des ex-FAR de milliers d'anciens miliciens *interahamwe* et recrutement de jeunes dans les camps. Création du Rassemblement démocratique pour le retour des réfugiés (RDR) dans le camp de Mugunga, encadré par des personnalités proches du *Hutu Power*, et rassemblant les cadres militaires des ex-FAR. Le RDR permet d'ajouter une pression politique à une pression militaire de plus en plus forte.

Multiplication des attaques des ex-FAR à l'ouest du pays à partir de leur base située dans l'île d'Iawawa sur le lac Kivu.

Octobre : découverte sur l'île d'Iawawa, lors du débarquement de l'armée rwandaise grâce aux embarcations fournies par le Canada, d'un matériel de propagande identique à celui du génocide, notamment des tracts demandant aux Hutu de « *terminer le travail* ».

16 avril : **drame de Kibeho**, dernier camp de déplacés hutu au Rwanda, renfermant de nombreux miliciens et respon-

5 – Exemple d'une manipulation de l'information. Voir Colette Braeckman, *Terreur africaine*, Fayard, 1996, p. 318 ; Gérard Prunier, *op. cit.*, pp.384-385 ; Alain Frilet, « Polémique sur les représailles rwandaises », *Libération*, 24 octobre 1994 et « Reportage en situation de guerre et de génocide », *Les Temps modernes*, *op. cit.*, pp.149-160.

sables du génocide : à l'annonce de la fermeture du camp, la foule des déplacés est poussée en avant par les miliciens. Panique des jeunes soldats de l'Armée patriotique rwandaise (APR) qui tirent dans la foule. L'enquête de l'ONU chiffrera à 1 800 le nombre de morts, la majorité par piétinement, et certains tués à la machette par les miliciens du camp. Kibeho deviendra emblématique de la désinformation concernant les massacres attribués à l'APR « tutsi ».

5 novembre : tenue du colloque international de Kigali sur le génocide et l'impunité, qui souligne la responsabilité de la France et lui demande de contribuer à l'indemnisation des victimes.

La guerre du Kivu et le retour des exilés hutu

1996

Massacre des Tutsi du Masisi dans le Nord-Kivu par les ex-FAR et les miliciens, à partir des camps d'exilés hutu. Participation de l'armée zaïroise aux massacres et aux pillages.

27 février : à l'annonce d'une nouvelle tentative de rapatriement des exilés hutu, manchette de *Libération* : « Rwanda. Enquête sur la terreur tutsi. Plus de 100 000 Hutu auraient été tués par le FPR ». « *Cette information qui suscita la surprise dans tous les milieux diplomatiques et onusien de Kigali, fut largement relayée par l'ensemble de la presse francophone en Europe et en Afrique.* » (Colette Braeckman). Nouvel arrêt du rapatriement.

Juillet-août : extension de la « chasse aux Tutsi » au Sud-Kivu. Les Banyamulenge (Tutsi zaïrois) organisent leur autodéfense avec l'aide du Rwanda.

24 avril : rencontre de Mobutu avec Jacques Chirac à l'Élysée en dehors de tout agenda officiel. Rencontre également avec Jacques Foccart. Déclaration de son porte-parole de retour à Kinshasa : « *Le parlement est prêt pour donner son accord à une déclaration de guerre au Rwanda.* »

19 juillet : visite au Zaïre du ministre français de la Coopération Jacques Godfrain.

18 octobre : création de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), avec Laurent-Désiré Kabila à sa tête.

20 octobre : **démantèlement des camps hutu de la région d'Uvira par la rébellion de Kabila.** Fuite de 20 000 exilés.

Multiples défaites de l'armée zaïroise, aidée des ex-FAR et des *Interahamwe*.

30 octobre : prise de Bukavu, démantèlement des camps de la région de Goma.

Rencontre de Charles Pasqua et Mobutu à Lausanne.

4 novembre : proposition par la France d'une intervention militaro-humanitaire internationale. Titre du *Monde* : « Zaïre : il faut y aller ». Dépôt par la France d'un projet à l'ONU.

15 novembre : retour au Rwanda de 800 000 Hutu. Fuite dans la forêt zaïroise de 200 000 exilés, parmi les plus impliqués dans le génocide (notamment les familles des militaires et des miliciens) où ils sont pourchassés et victimes des représailles des forces rebelles et de l'APR. Massacre de plusieurs milliers de civils hutu.

8 décembre : renonciation à l'intervention internationale.

17 décembre : retour du maréchal Mobutu au Zaïre, organisé par les « services » et la diplomatie française.

1997
Multiplication des interventions du ministre français des Affaires étrangères, Hervé de Charrette, sur la scène internationale, pour mettre en place une nouvelle « *opération humanitaire* ». Les journaux *Le Monde* et *Libération* travaillent l'opinion dans ce but.

7 mars : demande, par l'Élysée, d'une nouvelle réunion d'urgence au Conseil de sécurité de l'ONU, qui n'y gagnera qu'un spectaculaire camouflet diplomatique.

Constitution d'une base armée au camp d'exilés hutu de Tingi-Tingi. Utilisation des avions de l'aide humanitaire pour acheminer des munitions.

Mars : prise de Kindu, Tingi-Tingi et Kisangani par l'AFDL.

Présence au Kivu d'éléments du 13ème Régiment de Dragons parachutistes (RDP) et des CRAP (Commandos de recherche et d'action en profondeur), soit 500 militaires français (certains déguisés en mercenaires) venus de Bangui pour prêter main forte aux Forces armées zaïroises. Ils ne pourront empêcher leur déroute.

Transit de l'armement pour Mobutu par Marseille, où la douane française ferme les yeux.

9 avril : prise de Lubumbashi par l'AFDL.

16 mai : départ de Kinshasa du maréchal Mobutu.

17 mai : prise de Kinshasa.

Déroute des mercenaires qui parviennent à s'enfuir. Évacuation des officiers zaïrois de haut rang, des autorités civiles et de certains mercenaires, par un Transall français.

Juillet : arrestation par le TPIR, à Nairobi, de sept anciens dignitaires hutu, parmi lesquels Jean Kambanda, Premier ministre du GIR, Hassan Ngeze, rédacteur en chef de *Kangura*, le colonel Kabiligi, et Georges Ruggiu, animateur belge de la RTLM.

Août-septembre : **massacres au Rwanda de rescapés du génocide** à Mutara, Rugerero, Giciye, Nkuli (préfectures de Gisenyi et Ruhengeri). Infiltrations massives d'ex-FAR et de miliciens pour la reconquête du Rwanda. Déstabilisation de tout le Nord-Ouest.

Massacres de Tutsi congolais réfugiés dans le camp de Mudende au Rwanda.

7 septembre : mort du maréchal Mobutu au Maroc.

10 octobre : affrontement au Rwanda entre l'APR et des groupes importants d'ex-FAR et de miliciens infiltrés.

11 décembre : second grand massacre de réfugiés tutsi congolais à Mudende, un millier de tués (1643 selon les rescapés) avec les méthodes et l'idéologie du génocide. Les 15 000 réfugiés sont déplacés vers Byumba.

Le ralliement de Kabila à la Françafrique

1998
Janvier : **les responsabilités françaises dans le génocide dénoncées en France** : révélation dans *Le Figaro*, par Patrick de Saint-Exupéry, de la complicité des autorités françaises. L'*International Herald Tribune* intitule un article « La France au Rwanda : le syndrome de Vichy du silence coupable ». La presse et les autres médias suivent progressivement.

février-mai : les massacres de rescapés du génocide et de hutu « traîtres » continuent au Nord-Ouest du Rwanda. Tri ethnique dans les bus et tueries sélectives d'écoliers Tutsi. En dix mois, plus de 2 000 morts. Répression et repré-

sailles de l'APR contre les *Interahamwe* et la population civile soupçonnée de complicité. Condamnation à cinq ans de prison ferme pour six officiers de l'APR reconnus coupables de représailles disproportionnées lors d'une attaque d'infiltrés en mars 1997.

3 mars : **création en France de la Mission parlementaire d'information sur le Rwanda**, présidée par Paul Quilès, pour contrôler le scandale. La volonté d'« absoudre la France » est affichée dès le départ.

24 avril : premières (et jusqu'à présent uniques) exécutions capitales au Rwanda pour crime de génocide.

Mai-août : massacre de Tutsi (anciens réfugiés de 1959) dans le camp de Kinihira. Les ex-FAR et les miliciens infiltrés au Rwanda seront finalement rejetés par la population du Nord-Ouest, presque exclusivement hutu. Pacification progressive du Rwanda.

Au Zaïre : multiplication des dissensions entre Katangais et rwandophones au sein de l'état-major de Kabila. Consommation du divorce quand les Katangais escortent des colonnes d'*Interahamwe* vers le Rwanda pour relancer la guerre civile. Recrutement de 10 000 ex-FAR et miliciens *interahamwe* par Kabila, entraînés dans la base militaire de Kamina au Katanga.

Kabila se révèle sensible aux sirènes de l'Élysée. Échec d'un putsch fomenté par le Rwanda et l'Ouganda pour l'éliminer.

Juillet : obstruction de la France à la création de la Cour criminelle internationale (CCI).

Août : manipulation par les autorités zaïroises des passions xénophobes et racistes antitutsi de la population. Appels radiodiffusés de Kabila aux pogromes antitutsi. Déclenchement de la chasse au faciès dans tout le Congo-Kinshasa. Massacre de plus d'un millier de Tutsi et de personnes ressemblant au stéréotype « tutsi ».

Ralliement à la cause de Kabila de son vieil ami le leader zimbabwéen Robert Mugabe, ainsi que de l'Angola. Création d'un front anti-Museveni. Esquisse de la stratégie du chaos. Elf et Total financent les deux parties de la guerre civile angolaise. Voyage de Kabila à Khartoum pour ressusciter l'axe zaïro-soudanais. Le Soudan envoie 2 000 soldats pour continuer leur djihad contre l'Ouganda. La guerre se transforme en un gigantesque conflit régional faisant intervenir au moins huit armées nationales prédatrices et 20 milices dont le *Hutu Power*.

4 septembre : jugement historique du TPIR qui condamne à perpétuité Jean Kambanda (Premier ministre du GIR) pour crime de génocide.

Kabila, qui représentait l'humiliation et la défaite de la Françafrique, remplace désormais pour Paris l'allié Mobutu, dont il mime le comportement totalitaire. Les alliés traditionnels de l'Élysée soutiennent Kabila : le Soudan, le *Hutu Power*, l'Angola, le Tchad, ainsi que la Libye, récemment ralliée à la Françafrique.

Septembre : le dictateur tchadien Idriss Déby envoie un renfort de 2 000 soldats à Kabila, aussitôt après la visite au Tchad du ministre français de la Coopération Charles Josselin.

Novembre : déclaration de Kabila à la presse : « *Les Tutsi sont traditionnellement sanguinaires.* [...] *Ils ont amené 1 500 soldats séropositifs pour violer les femmes congolaises.* » (*Le Figaro*, 30.11.98)

18 novembre : un rapport de l'ONU (S/1998/1096) révèle

qu'entre 25 000 et 30 000 ex-FAR et miliciens *interahamwe* sont toujours financés et massivement enrôlés dans les guerres qui déchirent l'Afrique (par Kabila dans l'ex-Zaïre, par Sassou Ngesso au Congo-Brazzaville, par la junte islamiste au Soudan).

15 décembre : **dépôt du rapport de la Mission parlementaire d'information sur le Rwanda.** Paul Quilès convoque les médias juste avant le journal de 20h pour expliquer que « *la France n'était nullement impliquée* ». Il se félicite que le rapport « *rejette les accusations inacceptables* » suscitées par l'« étranger » et l'« anti-France ».

Paul Barril n'a pas été entendu par la Mission.

1999

Le Zimbabwe déclare que « *son intervention militaire en République démocratique du Congo est financée par la France, l'Angola et la Libye* » (*BBC News*, 07.01.99).

Octobre : voyage de Charles Josselin à Kinshasa pour célébrer « *des retrouvailles qui n'ont que trop tardé* ».

Création d'un climat de génocide par les *Interahamwe* aux ordres de Kabila. Au nord-est de l'ex-Zaïre, massacre à la machette de plusieurs milliers de Hema (population d'éleveurs considérée comme « cousine des Tutsi ») par des groupes de miliciens Lendu.

Instruction des soldats de Kabila par des anciens légionnaires du 2ème Régiment étranger de parachutistes.

Début décembre : le général Jeannou Lacaze, ancien directeur du SDECE, ancien conseiller militaire de Mobutu, se met au service de Kabila.